

Règlement du jeu – Août 2026

Jeu Facebook – Festival des Mômes

1. Société organisatrice

Moventis Pays de Montbéliard, Société au capital de 150 000 euros et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Belfort sous le numéro 830 336 558, ayant son siège social à : La Charmotte – 25420 Voujeaucourt, organise un jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé « **Jeu Facebook – Festival des Mômes** » du mercredi 05 Août 2026 – 14h11 au vendredi 07 Août 2026 – 13h59, à destination des internautes et visiteurs de la page facebook evolitY Pays de Montbéliard.

Les dates et heures sont celles de Paris, France.

Ce Jeu-Concours est accessible en publication de la page facebook suivante : <https://www.facebook.com/EvolitYPaysdemontbeliard>

Sous réserve d'éventuelles opérations de maintenance et/ou indisponibilité momentanée.

2. Conditions et modalités de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure ou mineure, sous la responsabilité de son tuteur légal, résidant en France métropolitaine. Les participants doivent posséder un compte Facebook. Le jeu est ouvert du mercredi 05 Août 2026 – 14h11 au vendredi 07 Août 2026 – 13h59, au-delà de ce délai, les participations ne seront pas valides. Toute fraude sur ces points entraîne l'invalidation du participant.

A l'inverse, les membres du personnel de la société organisatrice et les membres de leur famille, ainsi que toute personne ayant participé directement ou indirectement à la conception, la réalisation ou la gestion du jeu-concours ne sont pas autorisés à participer.

La participation au jeu implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect dudit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de gratifications. Il n'est autorisé qu'une seule participation par personne, par réseau – même nom, même prénom, même adresse postale et électronique pendant toute la période du jeu. Un même foyer (c'est à dire l'ensemble des personnes vivant ensemble sous le même toit) peut comporter plusieurs participants qui ne pourront chacun jouer qu'une seule fois. Toutefois, au moment de la détermination des gagnants, il ne sera attribué qu'un seul lot par foyer.

Le jeu se déroule comme suit, le joueur doit :

1. Se rendre sur la page Facebook EvolitY Pays de Montbéliard
2. Aimer la page Facebook EvolitY Pays de Montbéliard et la page Festival des Mômes
3. Partager la publication
4. Commenter la publication en indiquant le nom de votre ou vos petits "mômes"

3. Détermination des gagnants

5 lots sont en jeu. Chaque lot se compose de :

- Un bon de réduction de 5€ pour une inscription aux ateliers et espaces ludiques,
- Un bon pour une boisson offerte & un bon pour un goûter offert,
- Un verre festival, un mikado, un ballon, un tour de cou & un tote-bag évolitY !
Aucun échange, ni aucun remboursement ne sera accepté.

À la clôture du jeu, le vendredi 07 Août 2026 – 13h59, 5 gagnant(e)s seront tiré(e)s au sort parmi les participants.

Le tirage au sort aura lieu le vendredi 07 Août 2026 – 14h00, et sera effectué par la Société Organisatrice parmi les participants répondant aux conditions du Jeu-Concours, par la désignation d'un numéro au hasard.

Le résultat du tirage au sort sera rendu public en commentaires sur :

<https://www.facebook.com/EvolitYPaysdemontbeliard/>

La date et l'heure du tirage au sort pourront être décalées à la discrétion de la Société Organisatrice.

L'internaute tiré(e) au sort, sera informé(e) publiquement de son gain par commentaire sur Facebook. Il/Elle sera invité(e) à fournir au réseau évolitY les informations suivantes : Nom, prénom, mail et téléphone afin de recevoir par voie dématérialisée, son bon cadeau.

Le lot ne pourra faire l'objet d'aucune contestation, ni être échangé, repris, ni faire l'objet d'une contrepartie financière ou d'un équivalent financier du prix. Si le gagnant ne peut utiliser son lot alors, ce dernier sera perdu.

4. Publication du présent règlement

Le règlement de ce jeu est diffusé sur le site Internet www.evoluty.fr et peut être adressé à toute personne en faisant la demande écrite à : Dépôt évolitY – Rue de la Charmotte 25420 VOUEAUCOURT ou sur demande à l'adresse email suivante : contact.evoluty@moventis.com

5. Litige et responsabilité

Si pour une raison indépendante de leur volonté, le jeu devait être annulé, écourté ou prorogé, le réseau EvolutY et tous les partenaires ne pourraient en aucun cas en être tenus responsables.

6. Propriété et utilisation des données

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par courrier (Moventis Pays de Montbéliard – Dépôt évolity – Rue de la Charmotte – 25420 VOUGEAUCOURT) ou courriel (contact.evoly@moventis.com) en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

Fait à Voujeaucourt, le 05 Août 2026.